

RAPPORT SUR LA GESTION DE L'ANNEE 2020

PREAMBULE

L'ASIOR regroupe 10 communes soit : Agiez, Arnex-sur-Orbe, L'Abergement, Les Clées, Lignerolle, Montcherand, Orbe, Rances, Sergey et Valeyres-sous-Rances. Cela représente 10'658 habitants (10'494), 1'402 élèves (1'416) et 169 enseignants (164).

Ses organes sont le Conseil intercommunal (législatif), le Comité de direction (exécutif) et la Commission de gestion.

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le Conseil intercommunal est composé de délégués des communes membres de l'ASIOR. Il comprend :

- a) une délégation fixe composée pour chaque commune d'un délégué et d'un suppléant, choisis par la municipalité parmi les conseillers municipaux en fonction (10 délégués et 10 suppléants au total) ;
- b) une délégation variable composée pour chaque commune d'un délégué par 900 habitants ou fraction de 900 habitants, choisi par le conseil général ou communal parmi ses membres. Un suppléant est aussi désigné pour chaque commune (17 délégués et 10 suppléants au total).

Composition

Période du 1^{er} janvier au 24 septembre 2020

<u>Président</u> :	Jean-Marie Luyet (Orbe)
<u>Vice-présidence</u> :	Morella Frutiger (Arnex-sur-Orbe)
<u>Scrutateurs</u> :	Valérie Rovero (Montcherand) Michel Greppin (Montcherand)
<u>Scrutateurs suppléants</u> :	Anne Baumann (Valeyres-sous-Rances) Géraldine Martinis (Sergey)
<u>Secrétaire (hors conseil)</u> :	Christine Etter
<u>Commission de gestion</u> :	Sophie Dumoulin (L'Abergement), rapporteur Roland Stalder (Valeyres-sous-Rances) Claire-Lise Cand (Rances) Anne-Sylvie Seiler (Rances) Cora Pasteur (Orbe) Arnold Poot (Orbe), suppléant

Période du 25 septembre au 31 décembre 2020

<u>Président</u> :	Jean-Marie Luyet (Orbe)
<u>Vice-présidence</u> :	Morella Frutiger (Arnex-sur-Orbe)
<u>Scrutateurs</u> :	Marie-Claude Chevalier (Orbe) Jean-Yves Brechbühl (Arnex-sur-Orbe)

Scrutatrices suppléantes : Mirjam Petermann (Les Clées)
Valérie Rovero (Montcherand)

Secrétaire (hors conseil) : Christine Etter

Commission de gestion : Roland Stalder (Valeyres-sous-Rances), rapporteur
Anne-Sylvie Seiler (Rances)
Cora Pasteur (Orbe)
Arnold Poot, suppléant

Séances

Le Conseil intercommunal a tenu 1 (3) * séances en 2020, au cours de laquelle il a traité les objets suivants :

25 septembre 2020 – Arnex-sur-Orbe

- Adoption du préavis concernant la convention pour la location des locaux scolaires (préavis 23/20)
- Adoption des comptes 2019 (préavis 24/20)
- Adoption du rapport de gestion 2019 (préavis 25/20)
- Adoption du préavis concernant la demande de crédit d'étude pour la construction d'une école primaire à Montcherand (préavis 26/20)
- Adoption du préavis concernant la demande de crédit pour la mise en place d'un plan de route des infrastructures scolaires (préavis 27/20)
- Adoption du préavis concernant la demande de crédit d'étude complémentaire pour la construction d'une école primaire à Montcherand (préavis 29/20)
- Adoption du préavis concernant la demande de crédit d'étude pour la construction d'un bâtiment scolaire à Montchoisi (préavis 30/20)
- Adoption du budget 2021 (préavis 31/20)
- Elections du président, de la vice-présidente, de deux scrutateurs et leurs suppléants
- Nomination de la commission de gestion

*(entre parenthèse) = chiffre de l'année 2019

COMITE DE DIRECTION

Le Comité de direction se compose de dix membres, un par commune membre, choisis parmi les municipaux en fonction.

Font partie du comité pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 :

Présidente : Valérie Cottens, Rances
Vice-présidente : Myriam Schertenleib, Orbe
Membres : Corinne Tallichet Blanc, Valeyres-sous-Rances
Olivier Petermann, Lignerolle
Dominique Wittwer, Montcherand
Monique Salvi, L'Abergement
Carine Gigandet, Arnex-sur-Orbe
Gérard Conod, Les Clées
Sarah Giroud, Sergey
Philippe Etter, Agiez, démissionnaire, remplacé depuis le 24.09.2019 par
François Vallotton

Le Comité de direction fonctionne comme une Municipalité et comporte 4 dicastères :

Dicastère organisation :	Monique Salvi – Corinne Tallichet Blanc
Dicastère finances :	Valérie Cottens – Gérard Conod
Dicastère des bâtiments :	Olivier Petermann – Myriam Schertenleib – Dominique Wittwer – Sarah Giroud
Dicastère transports :	Carine Gigandet – François Vallotton

Le Comité de direction a tenu **8 (12)** séances plénières au cours de l'année 2020.

Le secrétariat du Comité de direction est assuré par Mme Carole Pose, secrétaire municipale à Bavois. La comptabilité est tenue par M. Jean-Luc Randin, employé à la bourse communale d'Orbe.

Dicastère organisation

- Conseillère école-famille, devoirs surveillés, restaurant scolaire

Mme Carine Fragnière occupe le poste de conseillère école-famille et Mme Stéphanie Thévenaz est toujours responsable des devoirs surveillés. Mme Ana Duplan est l'intendante du restaurant scolaire de Chantemerle et Mme Laurence Doy en est la surveillante.

- Conseil d'établissement (CET)

Le Conseil d'établissement de l'ASIOR comprend 12 membres :

Représentants des autorités intercommunales :

Dominique Wittwer
Marjorie Aubort, présidente
Myriam Rebetez Howald

Représentants des parents d'élèves :

Elisabeth Bouttier
Noémi Capt Biselx
Rachel Fasel Hunziker, secrétaire

Représentants de la société civile :

Virginie Veyre, Maison des Jeunes d'Orbe
Antonio Mucedola, école de musique Biremis
Isabelle Cuche, Théâtre de la Tournelle

Représentants des professionnels actifs au sein des établissements :

Delisle Laurent, directeur de l'établissement primaire
Patrick Tharin, directeur de l'établissement secondaire
Gauthey Isabelle, infirmière scolaire

Le Conseil d'établissement, lieu d'échanges et de discussions dont les compétences s'exercent essentiellement en matière d'activités parascolaires, n'a tenu aucune séance (2) au cours de l'année en raison de mesures sanitaires.

Trois commissions oeuvrent en son sein :

Commission « Parents d'élèves »

Composée des trois représentants des parents d'élèves, son but est d'organiser une réunion avec les parents au moins 2 fois par législature afin de servir de lien entre eux et le CET.

Commission « Bal des promotions »

Cette commission est composée de Mmes Marjorie Aubort et Rachel Fael Hunziker. Le bal des promotions de 2020 n'a pas pu avoir lieu en raison des conditions sanitaires.

Commission « Cantine scolaire »

Cette commission est composée de Mmes Elisabeth Bouttier, Rachel Fasel Hunziker et Marjorie Aubort. Elle a été reçue par la commission organisation du CODIR afin de discuter du nouveau restaurant scolaire de Chantemerle.

- Retraite des enseignants et du personnel administratif

Une délégation du Comité de direction et les directeurs des établissements primaire et secondaire ont fêté le 10 septembre 2020 les enseignants jubilaires, soit Mmes Sonia Gloor, Isabelle Hodel et Joëlle Jacquier Gross ainsi que les retraités, Mmes Brigitte Badan, Marie-Claude Capt, Chantal Cuénez, Olga Eyholzer, Sylviane Favre, Marie-Claude Nidhardt, Marianne Pochon, Gervais Padervand et Astrid Schreiber.

- Promotions scolaires du 2 juillet 2020

La cérémonie des promotions scolaires a eu lieu le jeudi 2 juillet 2020 par Zoom, les élèves et leur enseignant se sont réunis dans leurs classes respectives. Au vu de la situation sanitaire, les parents ne pouvaient être présents. Afin d'atténuer la déception de ces promotions particulières, l'ASIOR a remis à chaque élève un bon d'achat de fr. 30.- dans une librairie à Orbe.

- GAS-VD

Une délégation du CODIR prend part aux séances du Groupement des Associations Scolaires vaudoises. Plusieurs thèmes ont été traités dont la fourniture des masques, les camps et les frais engendrés par les désinfections des locaux scolaires.

- Bourse

M. Jean-Luc Randin ayant informé le Comité de direction de sa retraite prochaine. Le CODIR a décidé de prendre les devants en recherchant un comptable diplômé pour le remplacer.

- Restaurant scolaire

A la rentrée scolaire 2020, un nouveau restaurant scolaire surveillé a été mis en place à Chantemerle pour les élèves 5 à 8 P enclassés à Chantemerle. La fréquentation sur inscription doit être régulière, elle peut cependant être occasionnelle pour dépanner. Le succès de cette nouvelle structure démontre qu'elle répond à un besoin et a poussé le CODIR à engager une deuxième surveillante pour les mardis et jeudis, en la personne de Mme Christine Pernet. Son entrée en fonction aura lieu dès 2021.

Dicastère finances

- Gestion de l'année 2019

La gestion de l'année 2019 a été approuvée le 25 septembre 2020 par le conseil intercommunal.

- Budget et comptes

Les comptes de l'exercice 2019 (préavis no 24/20) ont été acceptés par le Conseil intercommunal de l'ASIOR dans sa séance du 25 septembre 2020, de même que le budget pour l'année 2020 (préavis no 31/20).

Les comptes de l'exercice 2020 sont détaillés dans le préavis no 32/21. Nous n'y reviendrons pas ici.

- Convention pour la location des locaux scolaires

La convention pour la location des locaux scolaires a été révisée, en essayant de calculer une location qui permette aux communes de rentrer dans leurs frais d'investissement et d'exploitation.

Dicastère des bâtiments

- Besoins en locaux scolaires

La commission bâtiments du CODIR a effectué plusieurs séances avec le bureau IEC (Institut pour l'Economie et la Construction) dans le cadre de l'étude de la construction d'un nouveau collège à Montcherand, ainsi qu'à Montchoisi (Orbe). De plus et afin de se faire une idée sur les constructions modulaires en bois, plusieurs écoles, réalisées avec ce principe, ont été visités par une délégation du CODIR accompagnée des directeurs des établissements primaire et secondaire.

- COVID-19

En raison de la pandémie, il est nécessaire d'effectuer la désinfection des locaux deux fois par jour ce qui entraîne des frais supplémentaires de conciergerie. Le CODIR a pris la décision de rembourser les frais de personnel aux communes, le matériel supplémentaire nécessaire à cette désinfection restant à leurs frais.

Dicastère des transports

- Problèmes comportementaux et déprédations

En application des dispositions de la charte des transports adoptée en 2006, la commission des transports a été quelques fois interpellée afin d'avertir des élèves dont le comportement inadéquat dans les bus scolaires a été dénoncé par les transporteurs ou sur plaintes de parents. Les conflits ont été réglés.

MicroGIS s'est chargée, comme pour les années précédentes, de l'organisation de la rentrée 2020. Les transports sont toujours organisés de manière concertée avec le groupement scolaire de Chavornay, avec CarPostal/Faucherre, Poncet et Helvecie.

Cette année encore, le Comité de direction a été sollicité à de nombreuses reprises afin de répondre à des demandes de prise en charge des élèves afin de les conduire chez leur maman de jour. Ces transports sont accordés à bien plaisir et en fonction des places dans les bus et à condition de ne représenter qu'un lieu de prise en charge ; toutefois cette pratique complique passablement la gestion des transports.

Les contrats ont dû être renouvelés et ils ont été signés avec CarPostal et Helvecie après procédure des marchés publics effectuée avec l'aide de MicroGIS et Vallat Partenaires et son service juridique ; la gestion est toujours groupée avec l'ASAICE et les kms facturés proportionnellement.

Les factures des transporteurs ont été diminuées puisqu'ils ont touché des contributions RHT liées à la crise sanitaire.

- Relations avec les directions des établissements primaire et secondaire

Comme chaque année, le Comité de direction tient à relever les excellentes relations entretenues tant avec les directeurs que les secrétariats des établissements scolaires. Les directeurs participent, avec voix consultative, aux séances de Comité ce qui permet une interaction plus rapide entre les différents intervenants.

ECOLE

La région d'Orbe (Lignerolle, Les Clées, L'Abergement, Sergey, Montcherand, Valeyres-sous-Rances, Rances, Orbe, Agiez, Arnex) est organisée en deux établissements, à savoir :

- L'établissement primaire d'Orbe et environs, recevant les élèves de 1P (4-5 ans) à 8P (11-12 ans)
- L'établissement secondaire d'Orbe et environs, accueillant les adolescents de 9S (12-13 ans) à 11S (14-15 ans)

Art. 61 RLeo – Effectif des classes

¹En règle générale, l'effectif d'une classe ou d'un groupe se situe :

- a. Entre 18 et 20 élèves au degré primaire ;
- b. Entre 18 et 20 élèves en voie générale du degré secondaire, ainsi que dans les groupes de niveaux ;
- c. Entre 22 et 24 élèves en voie pré-gymnasiale du degré secondaire ;
- d. Entre 18 et 20 élèves dans les classes de raccordement ou de rattrapage ;
- e. Entre 9 et 11 élèves dans les classes qui ne comportent que des élèves relevant des articles 99 et 102 de la loi.

²En cours d'année scolaire, des mesures d'accompagnement sont mises en œuvre lorsque l'effectif dépasse durablement de deux unités le nombre d'élèves prévu à l'alinéa 1. Elles peuvent aller jusqu'au dédoublement d'une classe.

³Lorsqu'un ou plusieurs élèves au bénéfice de mesures renforcées de pédagogie spécialisée sont intégrés dans une classe régulière et que leur présence exige une attention importante de la part du ou des enseignants, le directeur prend, en collaboration avec le responsable de la pédagogie spécialisée concerné, des mesures adéquates d'encadrement, telles que la diminution de l'effectif de la classe ou un co-enseignement.

Etablissement primaire d'Orbe et environs

Les 1'009 élèves primaires au 31.12.2020 sont répartis dans 52 classes et proviennent des communes suivantes :

	2020	2019
Abergement, L'	22	18
Agiez	39	39
Arnex	55	57
Clées, Les	14	15
Lignerolle	46	41
Montcherand	50	51
Orbe	650	661
Rances	38	36

Sergey	16	13
Valeyres-sous-Rances	75	77
Hors groupement (dérogation)	4	3
Total	1009	1011

Ils suivent l'enseignement dispensé par 75 maîtres(ses) de classe, 25 enseignant(e)s spécialistes et 17 assistants à l'intégration.

Les élèves fréquentent les classes suivantes :

Classes	Nombre de classes		Nombre d'élèves	
	2020	2019	2020	2019
1-2P	13	13	248	255
3P	6	6	123	110
4P	6	6	114	123
3-4P (19 él.3P et 18 él. 4P)	1	1	18	20
5P	7	7	128	134
6P	7	6	139	117
7P	6	6	115	122
8P	6	7	124	130
Total	52	52	1009	1011

Etablissement secondaire d'Orbe et environs

Les 393 (402) élèves secondaires au 31.12.2020 sont répartis dans 20 (16) classes et proviennent des communes suivantes :

	2020	2019
Abergement, L'	10	11
Agiez	13	15
Arnex	21	31
Clées, Les	7	6
Lignerolle	18	27
Montcherand	28	36
Orbe	245	240
Rances	18	18

Sergey	5	6
Valeyres-sous-Rances	26	27
Hors groupement (dérogation)	2	5
Total	393	402

Les élèves secondaires suivent l'enseignement dispensé par 52 (41) enseignants et fréquentent les classes suivantes :

9 S	9VP		9VG	
	élèves	classes	élèves	classes
	55	2	76	4

10 S	10VP		10VG	
	élèves	classes	élèves	classes
	53	2	85	5

11 S	11 VP		11 VG	
	élèves	classes	élèves	classes
	45	2	79	5

Totaux	Elèves		Classes	
		393		20

Conclusions

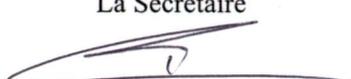
L'année 2020 a été entachée de la crise sanitaire liée à la COVID-19 et le Comité de direction tient à remercier sincèrement les directeurs, les enseignants et le personnel administratif pour leur engagement, leur souplesse et leur détermination à tout mettre en œuvre pour que l'enseignement aux élèves ait pu se poursuivre tant bien que mal au vu des circonstances. Il tient également à remercier le Conseil intercommunal et la commission de gestion de leur confiance ainsi que M. Jean-Luc Randin, boursier et Mme Carole Pose, secrétaire de leur disponibilité, leur professionnalisme et leur engagement constant en faveur de l'ASIOR.

Enfin, le Comité de direction de l'ASIOR espère que ce rapport de gestion vous permettra de vous faire une idée de ses tâches.

Au nom du Comité de direction

La Présidente

 Valérie Cottens

La Secrétaire

 Carole Pose